





- 1. Précision sur le programme
- 2. Objectifs du programme
- 3. Qualités requises
- 4. Déroulement de la formation
- 5. Évaluation
- 6. Annexes

Note: L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte



Précision sur le programme

Dernier volet, le programme « Travailleur en milieu forestier – troisième année » offre une formation collégiale de 585 heures. Il forme un technicien pouvant travailler dans deux sphères d'activité du domaine de la forêt plus précisément dans le développement de l'écotourisme et de l'inventaire faunique. Le technicien est appelé à remplir des tâches techniques et de supervision reliée à la gestion et à l'aménagement durable de la forêt. Il veille aussi à la protection de son territoire et à la conservation des ressources. Il s'agit d'un professionnel qui travaille à la promotion de la culture ilnu.

Les travailleurs exécutent diverses tâches telles que :

- 1. La promotion du secteur touristique
- 2. La prise d'inventaire faunique
- 3. La supervision d'équipe de travail

Les peuples autochtones sont des acteurs majeurs dans le développement du milieu forestier de Nitassinan. Pour ce faire, ils sont conscients du besoin criant de formation principalement



axée sur la notion de multidisciplinarité, qui permettrait à l'ensemble des personnes formées de travailler sur le territoire à temps plein, et ce, dans la réalisation de tâches diverses.

Objectifs du programme

Au terme de la formation, les participants auront acquis les compétences nécessaires pour devenir « agent du développement forestier et touristique ».

Plus spécifiquement, les participants seront amenés à :

- Identifier et caractériser avec précision différents aspects fauniques particuliers;
- Développer du matériel promotionnel en milieu touristique;
- Organiser des activités touristiques originales;
- Assurer la pérennité des ressources naturelles;
- Superviser un groupe dans l'exécution de diverses tâches forestières ou autres.

Le programme est développé selon l'approche par compétences comme il a été prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Il répond aux critères et est conçu en collaboration avec les divers intervenants du milieu.



Le programme vise à développer des attitudes et comportements jugés indispensables :

- Démontrer une attitude responsable;
- Communiquer efficacement;
- Faire preuve d'habileté en bureautique;
- Faire preuve de capacité de raisonnement;
- Favoriser l'acquisition d'une discipline personnelle et d'une méthode de travail;
- Parachever la philosophie ilnu dans son environnement professionnel;
- Être un acteur privilégié pour le développement de sa communauté;
- Faire preuve d'entrepreneuriat et de leadership.





Qualités requises

Le travailleur en milieu forestier, troisième année, exécute diverses tâches et se veut polyvalent et multidisciplinaire.

Il exécute des tâches aussi variées que :

- ✓ Leader dans le domaine de l'écotourisme;
- ✓ Prise d'inventaire;
- ✓ Développement de nouveaux marchés.

Le travailleur en milieu forestier doit :

- √ Aimer le travail technique et organisé;
- ✓ Aimer travailler avec précision à l'aide de normes établies;
- ✓ Préfère le travail concret et non routinier;
- ✓ Peut s'adapter rapidement aux changements;
- ✓ Veut superviser une petite équipe de travail.

- ✓ Capacité à organiser, diriger et contrôler;
- ✓ Leadership;
- √ Observateur;
- ✓ Capacité à travailler seul aussi bien qu'en équipe;
- ✓ Sentiment d'appartenance;
- √ Fierté;
- √ À l'affût de nouveaux marchés;
- ✓ Respect des individus.



De plus, ce programme de formation comporte des bienfaits pour tous les membres de la communauté :

- Contribue à remettre en place « la culture » au sein de la communauté;
- Favorise un sentiment de fierté;
- Permets de sensibiliser l'apprenant à l'histoire et au patrimoine ilnu;
- Permets d'acquérir une polyvalence;
- Contribue à éliminer les stéréotypes;
- Permets de nouvelles alliances;
- Permets de faire connaître la culture et le patrimoine au reste du monde.

Déroulement de la formation

Le programme est de 14 semaines. Plusieurs formateurs participeront suivant le déroulement des modules bien distincts. La formation se déroulera entièrement en forêt sur le site du projet de l'école de la forêt modèle du Lac Saint-Jean. Des ateliers de travail et de discussion sont



aussi prévus et du matériel pédagogique adapté sera présenté aux participants. Chacun des modules est de 30 heures. La formation est donc continue en alternance études / stage.

Le programme « Travailleur en milieu forestier – troisième année » est le dernier de trois programmes complémentaires et mène vers une certification « collégiale de type AEC ». L'apprenant qui désire continuer ses apprentissages peut se diriger vers les différents programmes réguliers après sa formation. La reconnaissance des acquis pourra aider le cheminement de chacun dans la poursuite de leurs études.



Évaluation

Après chaque module, des activités individuelles et en groupe seront réalisées pour échanger sur des mises en situation et intégrer les notions acquises. Un retour avec tout le groupe permettra de valider la formation. Une démonstration de synthèse couvrant chacun des modules sera réalisée par les participants afin d'évaluer les capacités de chacun. Aucun examen écrit n'est prévu à l'exception des certifications professionnelles.

Les notions de « capacité » indiqueront la réussite du participant. Ce programme n'est pas basé sur l'avancement par niveau, mais plutôt sur le respect des capacités individuelles d'apprentissage, l'autonomie, la participation et l'observation.

Bonne formation!





Annexe 1

TITRE DU MODULE	MODULE	DURÉE
Identification des espèces fauniques et halieutiques (inventaire)	1	60
Informatique (perfectionnement)	2	45
Rédaction de rapports ou de demandes	3	60
Guide aventure (promotion)	4	120
Communications	5	90
Prise d'inventaire	6	120
Accompagnement et supervision d'une équipe de travail	7	90
		585



	FEN01
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
 Identifier différentes espèces fauniques (végétales, terrestres, ailées, aquatiques) et percevoir les signes particuliers. 	 Pour des populations fauniques ciblées. À l'aide de cartes topographiques et thématiques ou d'un territoire. À l'aide de matériel informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
Caractériser des populations fauniques.	 Identification précise des espèces qui composent la faune du territoire. Relevé approprié des documents pertinents dans la littérature. Identification appropriée des espèces de vertébrés terrestres, aviaires et aquatiques. Détermination juste du taxon, en français et en latin, pour ce qui est de l'espèce, du genre et de la famille.
2. Faire l'inventaire de l'habitat faunique.	 Utilisation juste des indices spécifiques de la qualité des habitats. Détermination juste des caractéristiques reproductives associées à une espèce. Détermination juste des caractéristiques alimentaires associées à une espèce. Détermination juste des caractéristiques de croissance associées à une espèce.
3. Conclure et présenter l'information.	 Synthèse, mise en forme et organisation pertinentes de l'information. Établissement de liens pertinents entre les composantes des populations ciblées.



	FEN06
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
 Concevoir du matériel d'information. 	 Individuellement. À l'aide de la documentation pertinente, de moyens de communication, de banques de données et de matériel informatique. À partir d'un échéancier et de ressources limitées.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Projeter une activité de promotion.	 Description juste de l'information à divulguer. Caractérisation des produits à promouvoir. Présentation claire de la stratégie de promotion. Suggestion de moyens promotionnels.
2. Produire un outil de diffusion.	 Respect de la stratégie. Mise en évidence du produit. Utilisation appropriée des techniques associées à chacun des outils de diffusion.



	FEN06
3. Présenter l'outil de promotion.	 Recherche efficace des types de clientèle et des intermédiaires pour chacun des produits. Distribution pertinente de la documentation promotionnelle. Utilisation efficace des techniques de promotion. Communication de qualité. Approche client impeccable.
4. Évaluer les retombées.	 Évaluation juste des résultats obtenus et suggestion de correctifs pertinents.



	FEN1
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
 Rédiger un rapport, une demande ou une présentation. 	 À l'aide d'un traitement de texte. À partir de consignes. À l'aide de dictionnaires. À l'aide de documents de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier son travail.	 Bonne compréhension des directives. Rassemblement des documents de référence.
2. Rédiger un texte.	 Présence des idées principales et des idées secondaires. Ordre logique de présentation des idées. Choix judicieux des mots et des tournures de phrases. Pertinence des propos.
3. Voir à la qualité du français.	 Écriture correcte sans : Fautes Erreurs grammaticales Erreurs de syntaxe Erreurs de conjugaison



	FEN	N12
4. Faire la mise en pages.	 Réglage correct des paramètres. Présence de toutes les parties. Espacement approprié des lignes. Conception correcte des tableaux. 	



	FEN14
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
 Guider et vivre en milieu forestier (dév. marché). 	 À partir d'une thématique de base intégrant des éléments naturels et culturels. À l'aide de guides du milieu naturel et culturel, de collections, de la documentation pertinente, des instruments d'observation appropriés. Avec des groupes de six à dix personnes. Dans le cadre d'une sortie en milieu naturel. Selon l'approche ilnu.
Éléments de la compétence	Critères de performance
Évaluer les attentes de la clientèle au plan de l'interprétation.	 Analyse de la demande. Respect de la commande.
Déterminer une stratégie d'interprétation.	 Reconnaissance des sujets pouvant être abordés. Planification des éléments d'interprétation. Choix judicieux du matériel d'interprétation. Respect de l'authenticité culturelle.
3. Élaborer le plan de l'activité.	 Présence des éléments recherchés. Information pertinente et suffisamment détaillée. Respect des règles relatives au plan d'activité. Détermination du nombre d'aides nécessaires. Approbation par les membres de la communauté.



	FEN14
4. Réaliser l'activité.	 Accueil de qualité. Communication de qualité. Utilisation appropriée des techniques d'interprétation. Respect du plan de l'activité. Reflet exact de la culture ancestrale. Respect correct des éléments architecturaux autochtones.
5. Évaluer la satisfaction du client.	 Évaluation des résultats obtenus. Reconnaissance des points forts et des points faibles de l'activité. Ajout de correctifs pertinents au plan de l'activité.



	FEN2
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
 Faire de la prise d'inventaire en milieu naturel (flore et faune). 	 Dans le cadre de la planification et le développement d'un territoire faunique. Respect des règles en santé et sécurité. À l'aide de cartes et de photographie aérienne. À l'aide de matériel d'inventaire, de positionnement et de matériel informatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier la collecte de données.	 Exécution correcte de la cartographie du territoire. Étude appropriée du trajet. Choix de techniques d'inventaire appropriées. Application correcte des techniques d'inventaire en fonction des espèces à l'étude. Organisation complète de la logistique. Choix judicieux : du matériel d'inventaire; des moyens de transport.
Effectuer la collecte de données relatives à un inventaire multiressource.	 Utilisation d'une méthode appropriée. Relevé exact des critères distinctifs à l'étude. Prélèvement adéquat de spécimens ou de parties de spécimens à de fins de détermination de l'âge et d'identification.



	FEN24
3. Déterminer le type forestier.	 Relevé exact de la présence faunique. Classification du type forestier. Références précises entre les différents systèmes écologiques. Appellation juste du type forestier.
4. Évaluer le degré d'adéquation entre les exigences des espèces et la qualité de leurs habitats.	Relevé approprié de la documentation pertinente à des fins de détermination des exigences propres aux différentes espèces relativement à la subsistance, la reproduction et à sa protection.
5. Préparer un rapport d'inventaire e décrivant la zone étudiée.	 Précision du rapport avec les résultats obtenus. Correction appropriée des cartes de territoires. Bonne utilisation des symboles. Clarté du rapport. Mise en relation pertinente des données que contient le rapport et du milieu.



	FEN34
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
 Utiliser un système informatique. 	 Individuellement. À l'occasion de l'exécution d'une tâche. À partir des besoins de la vie professionnelle. À l'aide d'un ordinateur.
Éléments de la compétence	Critères de performance
Acquérir les connaissances de base en informatique.	 Brève définition des notions. Exécution correcte des opérations de base. Utilisation adéquate de la terminologie.
Choisir un logiciel en fonction des besoins.	 Énumération de multiples possibilités offertes par l'ordinateur. Analyse de situations concrètes. Choix approprié de l'application en fonction des besoins.
Utiliser des outils et des procédés informatiques.	 Utilisation correcte de l'ordinateur. Utilisation adéquate de la terminologie. Qualité du rapport produit.



		FEN34
4. Interpréter à l'aide de l'ordinateur des données.	 Interprétation juste en tenant compte du contexte. Formulation claire et précise de l'interprétation. 	



	FEN35
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
 Superviser une équipe. 	 À partir de lois, de règlements et de contrats de travail. Dans un contexte d'interaction.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Organiser un projet.	 Application correcte d'une méthode de gestion de projet. Établissement d'un échéancier précis. Détermination précise des besoins en ressources humaines.
2. Aider à recruter du personnel.	 Appréciation juste des besoins en personnel. Analyse complète des tâches. Établissement correct des critères de sélection. Utilisation appropriée des outils de sélection. Établissement d'un plan d'accueil et de formation approprié au nouveau personnel.
3. Assurer la formation du personnel.	 Définition juste des besoins de formation. Application correcte du processus de gestion.



	FEN35
4. Évaluer le rendement du personnel.	 Évaluation juste et équitable du rendement. Utilisation appropriée des techniques de communication au moment des rencontres d'évaluation. Rétroaction continue fournie au personnel.
5. Diriger une équipe.	 Détermination exacte des tâches à effectuer. Établissement complet d'horaires de travail. Répartition appropriée des tâches. Reconnaissance juste des rôles et des comportements des membres d'une équipe de travail. Traitement efficace des plaintes et des conflits. Adaptation appropriée de son style de gestion.
6. Motiver et rémunérer le personnel.	Détermination correcte du taux.